



## **Acasti Pharma annonce l'élection de ses administrateurs, les modifications à son régime d'options d'achat d'actions et des questions connexes approuvées à son AGA**

**Montréal (Québec) CANADA, 16 août 2017** — Acasti Pharma Inc. (Nasdaq et TSX-V : ACST), société biopharmaceutique innovatrice focalisée sur la recherche, le développement et la commercialisation de CaPre<sup>MD</sup> (oméga-3 phospholipide) pour le traitement de l'hypertriglycéridémie grave, a annoncé aujourd'hui que les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs d'Acasti Pharma Inc. (« Acasti » ou la « Société ») à son assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« AGA »), tenue à Montréal, au Canada, le 15 août 2017 : Janelle D'Alvise, Jean-Marie (John) Canan, Roderick N. Carter, Richard P. Schottenfeld et Katherine Crewe. Juste avant l'AGA, Pierre Fitzgibbon et James S. Hamilton, qui étaient candidats pour élection au conseil, tel qu'il était indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 juillet 2017, ont retiré leur candidature au poste d'administrateur. Le retrait de M. Fitzgibbon a suivi sa démission du conseil d'administration de Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune »). Lors de l'AGA, Neptune a nommé Richard P. Schottenfeld et Katherine Crewe à leur place. Les résultats détaillés du scrutin visant l'élection des administrateurs sont présentés ci-dessous :

	<b>Votes favorables</b>	<b>% des votes favorables</b>	<b>Abstentions</b>	<b>% d'abstentions</b>	<b>Absences de vote</b>
Janelle D'Alvise	5 099 694	100,0 %	0	0,0 %	3 667 855
Jean-Marie (John) Canan	5 099 694	100,0 %	0	0,0 %	3 667 855
Roderick N. Carter	5 099 694	100,0 %	0	0,0 %	3 667 855
Roy Richard P. Schottenfeld	5 099 694	100,0 %	0	0,0 %	0
Katherine Crewe	5 099 694	100,0 %	0	0,0 %	0

### **Richard P. Schottenfeld**

M. Schottenfeld est fondateur et président du conseil de Schottenfeld Group, société de portefeuille qui est la société mère de Koyote Capital, firme de négociation pour compte propre de New York. En outre, il a agi comme commandité de Schottenfeld Associates et du Schottenfeld Opportunity Fund. M. Schottenfeld est titulaire de diplômes en économie et en affaires gouvernementales du Franklin & Marshall College. Il a été invité fréquemment à des programmes de bulletin d'information touchant les affaires à CNBC et ailleurs.

### **Katherine Crewe, IAS.A**

M<sup>me</sup> Crewe a travaillé 30 ans dans le secteur de la fabrication des appareils médicaux et des produits pharmaceutiques au sein d'entreprises dotées de réseaux de vente et de distribution d'envergure mondiale. Durant sa carrière, elle a occupé plusieurs postes de direction liés à l'exploitation ou à la gestion de la qualité, et très récemment, le poste de directrice générale, Activités d'exploitation canadiennes, chez Mallinckrodt Pharmaceuticals. Elle est actuellement présidente du conseil d'administration de TEC Canada. M<sup>me</sup> Crewe est titulaire d'une maîtrise en génie biomédical de l'Université McMaster et d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université Queen's.

« Acasti est heureuse d'accueillir Richard Schottenfeld et Katherine Crewe au sein de son conseil d'administration, puisqu'ils y apporteront une précieuse expérience et de solides qualités de leader », a déclaré Roderick N. Carter, président du conseil.

Pour plus d'information sur les résultats du scrutin relatif à la résolution adoptée lors de l'AGA, veuillez consulter le Rapport sur les résultats de vote, sur SEDAR.

### **Modifications au régime d'options d'achat d'actions et au régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres de la Société**

À l'AGA, des actionnaires désintéressés ont approuvé les modifications au régime d'options d'achat d'actions en vue d'accroître le nombre fixe d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice de toutes les options octroyées aux termes du régime (le « régime d'options d'achat d'actions modifié ») pour le faire passer de 2 142 407 actions ordinaires (soit 20 %, du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 29 février 2016) à 2 940 511 actions ordinaires (soit 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2017), dont (i) une tranche de 2 142 407 actions ordinaires est réservée aux fins des options en cours aux termes du régime d'options d'achat d'actions au 28 juin 2017, soit la date de clôture des registres pour les besoins de l'AGA (soit environ 14,56 % des actions ordinaires émises et en circulation à la date de clôture des registres), et (ii) une tranche de 798 104 actions ordinaires est réservée aux fins de l'émission d'octrois additionnels (soit environ 5,42 % des actions émises et en circulation à la date de clôture des registres).

À l'AGA, des actionnaires désintéressés ont aussi approuvé les modifications au régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres visant (i) à établir le nombre total d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission dans le cadre d'attributions octroyées aux termes du régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres, tant que les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX-V, à un nombre total n'excédant pas le moins élevé des deux chiffres suivants : x) 367 563 actions ordinaires (soit 2,5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2017), en hausse par rapport à 267 800 actions ordinaires (soit 2,5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 29 février 2016), et y) 20 % des actions ordinaires émises et en circulation au 31 mars 2017, soit 2 940 511 actions ordinaires (en hausse par rapport à 2 142 407 actions ordinaires, soit 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au 29 février 2016), nombre qui inclut les actions ordinaires pouvant être émises en vertu des options émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions modifié (le « régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres modifié »).

Le régime d'options d'achat d'actions modifié et le régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres modifié sont assujettis à l'approbation définitive de la TSX-V.

### **Ratification d'octrois d'options d'achat d'actions**

À l'AGA, des actionnaires désintéressés ont approuvé une résolution approuvant, ratifiant et confirmant un octroi antérieur d'un total de 373 600 options d'achat d'actions ordinaires de la Société à certains administrateurs et dirigeants de la Société, tel qu'il est décrit en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 juillet 2017.

### **À propos d'Acasti Pharma**

Acasti Pharma est une société biopharmaceutique innovante mettant au point le CaPre<sup>MD</sup> (oméga-3 phospholipide), un médicament cardiovasculaire pouvant se classer parmi les meilleurs de sa catégorie, pour le traitement de

l'hypertriglycéridémie, une affection chronique qui touche environ un tiers de la population américaine. La stratégie de la Société est de développer CaPre, puis de le commercialiser pour les 3 à 4 millions de patients aux États-Unis atteints d'hypertriglycéridémie grave. Depuis sa création en 2008, Acasti Pharma s'est efforcée de répondre à l'important besoin qui existe sur le marché pour un produit thérapeutique à base d'oméga-3 efficace, sûr et bien absorbé ayant un effet bénéfique sur les principaux lipides sanguins associés au risque de maladie cardiovasculaire. Pour plus de renseignements, visitez [www.acastipharma.com](http://www.acastipharma.com).

### **Énoncés prospectifs**

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Acasti diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend, sans s'y limiter, des renseignements ou des énoncés sur la stratégie d'Acasti, ses activités futures, les projets et les plans de l'équipe de direction; sur la capacité d'Acasti de réaliser l'ensemble des essais cliniques et non cliniques requis pour CaPre<sup>MD</sup>, y compris sa capacité de respecter l'échéancier fixé et d'obtenir des résultats dans le cadre de ces essais; et sur la tenue et l'issue des rencontres et des discussions avec la FDA.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde, de la « Note spéciale concernant les énoncés prospectifs » figurant dans la notice annuelle la plus récente d'Acasti, qui fait partie du rapport annuel sur formulaire 20-F le plus récent d'Acasti disponible sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, au [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml), et dans la section des investisseurs du site Web d'Acasti, au [www.acastipharma.com](http://www.acastipharma.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Acasti ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf tel qu'exigé par la loi. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent dans la notice annuelle et dans le plus récent rapport de gestion de la Société, tous deux accessibles à la rubrique « Facteurs de risque ».

Ni Nasdaq, ni la Bourse de croissance TSX, ni le fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

#### **Personne-ressource chez Acasti :**

Jan D'Alvise  
Chef de la direction  
450-686-4555  
[info@acastipharma.com](mailto:info@acastipharma.com)  
[www.acastipharma.com](http://www.acastipharma.com)

**Personne-ressource pour les médias :**

Jessica Dyas

Canale Communications

619-849-5385

[jessica@canalecomm.com](mailto:jessica@canalecomm.com)

**Personne-ressource pour les relations avec les investisseurs :**

Glen Akselrod

Bristol Capital Ltd.

(905) 326-1888, poste 10

[glen@bristolir.com](mailto:glen@bristolir.com)